



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

financement

Question écrite n° 107266

Texte de la question

M. Dino Ciniéri attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les propositions contenues dans le rapport du sénateur Marini portant sur l'épargne retraite dans notre pays. Il lui demande de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement quant à celle qui tend à permettre la déductibilité fiscale des cotisations complémentaires dépendance sur un contrat d'épargne retraite, dans les mêmes conditions que les cotisations de base aux régimes d'épargne retraite. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Texte de la réponse

Cette proposition vise à développer la couverture individuelle contre le risque de dépendance dans le cadre de l'épargne retraite. Si l'objectif est louable, la solution envisagée comporte un risque d'éviction au détriment de la partie retraite des cotisations puisque le support - le contrat d'épargne retraite - et le plafond de déductibilité fiscale seraient communs ; cela pourrait aller à l'encontre des efforts du Gouvernement visant à promouvoir, en complément des régimes de retraite par répartition, l'épargne dédiée à la retraite. Cela étant, les conclusions du rapport que Mme Gisserot, procureur général honoraire près la Cour des comptes, remettra prochainement, au terme d'une large consultation des partenaires sociaux et des acteurs de la prise en charge des personnes dépendantes, sur les modes de financement complémentaire de la dépendance, permettront de préciser les voies et moyens de traiter de façon plus globale cette question majeure de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Dino Ciniéri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107266

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10787

Réponse publiée le : 20 février 2007, page 1818